



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
219 - 800 Burrard Street
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

| | |
|---|---|
| Title - Sujet Contaminated Sites Characterization | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EZ897-191444/A | Amendment No. - N° modif. 001 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20191444 | Date 2019-08-20 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-582-8632 | |
| File No. - N° de dossier VAN-9-42062 (582) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-09 | Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lee, Hilda | Buyer Id - Id de l'acheteur van582 |
| Telephone No. - N° de téléphone (604) 764-6053 () | FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

La modification 001 vise à incorporer l'information suivante à la demande EZ897-191444/A :

1) Questions et réponses

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1.** La valeur des services de consultation va de « Moins de 20 000 \$ » à « De 50 000 \$ à 100 000 \$ ». Pouvez-vous fournir des précisions à ce sujet?
- R1.** **On devrait plutôt lire « De 20 000 \$ à 100 000 \$ ». Consultez le formulaire « Capacités de l'entreprise » révisé ci-joint.**
- Q2.** En ce qui concerne la page 2 du formulaire sur le personnel clé, le même exemple de projet peut-il être utilisé pour les quatre critères d'expérience pertinente du personnel clé (emplacement, type de site, contaminant, normes fédérales)?
- R2.** **Chacun des deux exemples de projet présentés pour les quatre critères relatifs à l'expérience pertinente du personnel clé doit être différent, mais les exemples de projet peuvent être réutilisés dans les quatre critères.**
- Q3.** La caractérisation du site pourrait être effectuée à l'appui de la gestion future des risques des sites de SPAC. SPAC acceptera-t-il un professionnel CSAP (normes fondées sur les risques) pour le rôle d'expert – CSAP » nommé dans le personnel clé?
- R3.** **Oui. À la page 33, sous « Expérience des ressources et rôles et responsabilités », le document de demande de propositions indique ce qui suit : « Personnel expert : au moins 20 ans d'expérience pertinente, ou 10 ans d'expérience pertinente à titre de professionnel agréé en matière de sites contaminés. La catégorie professionnelle approuvée (calcul fondé sur les normes numériques ou sur le risque) doit être pertinente à l'énoncé des travaux. »**
- Q4.** À la première puce de la section de la DP, SPAC indique que les soumissions doivent être séparées comme suit :
- a. Section I : Soumission technique
 - b. Section II : Soumission financière
 - c. Section III : Attestations
 - d. Section IV : Renseignements supplémentaires
- SPAC pourrait-il préciser quel contenu devrait être inclus dans la section IV : Renseignements supplémentaires par rapport à ce qui devrait figurer dans la section III : Attestations, et indiquer combien d'exemplaires papier de la section IV sont requis?
- R4.** **La section relative aux renseignements supplémentaires ne s'applique pas à la présente demande de soumissions et sera supprimée. Toutes les attestations requises sont précisées à la partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires.**
- Q5.** À la page 51 (annexe H) de la DP, le premier paragraphe de la section Gestion des services demande au soumissionnaire de fournir ce qui suit : « Le soumissionnaire devrait décrire comment il propose d'assurer les services et de respecter les contraintes, comment il gèrera les

services pour assurer le contrôle continu et uniforme, ainsi que l'efficacité de la production et de la communication, comment l'équipe sera structurée et comment elle s'intégrera dans la structure actuelle des cabinets, ainsi que le mode de gestion de cette équipe. Il doit aussi indiquer les sous-experts-conseils et les spécialistes auxquels il devra faire appel pour compléter l'équipe d'experts-conseils. » À la page 51, ces éléments ne sont pas inclus dans l'évaluation de la gestion des services; il semble que l'évaluation se limite au personnel de remplacement, au profil des membres du personnel occupant un poste clé, aux procédures de communication et aux procédures de gestion de la qualité. SPAC pourrait-il préciser les renseignements à fournir dans cette section?

- R5. **Selon le Tableau de calcul de la note technique totale à l'annexe H, Critères d'évaluation et méthode de sélection, les critères d'évaluation que SPAC évalue pour la section Gestion des services sont le personnel de remplacement, le profil des membres du personnel occupant un poste clé, les procédures de communication et les procédures de gestion de la qualité, comme il est indiqué à la page 51 de la DP.**

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

EFFACER : Section IV : Renseignements supplémentaires

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

FORMULAIRE SUR LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE (révisé 1)

Numéro d'exemple de projet lié à la capacité de l'entreprise : ____

| Description de l'exemple de projet – remplissez les champs ci-dessous. | | | |
|---|---|---|--|
| Nom de l'entreprise d'experts-conseils*, nom de l'exemple de projet* | | | Date des travaux (période)* |
| Description des travaux* (doit être pertinente selon les services requis dans l'énoncé des travaux) | | | |
| Évaluation de la pertinence de l'exemple de projet – sélectionnez la case la plus appropriée par critère (voir les remarques). | | | |
| Endroit | Type de site | Principal contaminant ³ | |
| | Colombie-Britannique ou Yukon | Aéroport, site militaire et camp d'entretien routier ¹ | Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, BPC, DDT, sel et métaux lixiviables ⁴ |
| Autre province ou territoire canadien | Autre site pertinent du gouvernement fédéral ⁵ | Métaux, hydrocarbures | |
| Autre | Autre | Autre | |
| Normes appropriées | Nombre de membres clés du personnel | Valeur du travail d'expertise-conseils ⁶ | |
| Fédéral ⁷ | Plus de 3 | Plus de 100 000 \$ | |
| CSR (Yukon ou Colombie-Britannique) | 2 ou 3 | De 20 000 \$ à 100 000 \$ | |
| Autre | Moins de 2 | Moins de 20 000 \$ | |
| Évaluation du rendement de l'entreprise pour l'exemple de projet – sélectionnez la case la plus appropriée par critère (voir les remarques). | | | |
| Conception | | | |
| Cette note détermine la qualité de la conception (travaux d'expertise-conseils). Elle évalue, entre autres, ce qui suit : | | | |
| • Compréhension des objectifs et des restrictions du projet. | Supérieure | | 20 |
| • Rigueur et approche logique dans l'analyse du problème et l'exploration des différentes options. | Satisfaisante | | 15 |
| • Caractère approprié du concept et prise en considération du contexte (aspects physiques et non physiques, site, géographie, fonction et client). | Non satisfaisante | | 10 |
| | Inacceptable | | 0 |
| Qualité des résultats | | | |
| Cette note détermine la qualité de tous les produits livrables du projet. Elle évalue, entre autres, ce qui suit : | | | |
| • Écoute des commentaires de TPSGC et du client. | Supérieure | | 30 |
| | Satisfaisante | | 22,5 |
| • Traitement de tous les aspects du processus (ensemble des problèmes techniques réglés, pouvoirs d'approbation et procédures). | Non satisfaisante | | 15 |
| • Qualité des études comprenant les analyses logiques et complètes, les recommandations fermes et justifiées, et la présentation. | Inacceptable | | 0 |
| • Qualité des travaux (exhaustivité, exactitude et coordination). | | | |
| • Administration du contrat (conformité et respect des délais). | | | |
| Gestion | | | |
| Cette note détermine la manière dont le projet a été géré, comme l'exécution et l'ensemble des services. Elle évalue, entre autres, ce qui suit : | | | |
| • Offre de services complets, fiables et efficaces de manière ordonnée et en fonction des besoins. | Supérieure | | 30 |
| • Compréhension du rôle d'expert-conseil dans l'environnement opérationnel du client et selon les exigences du projet. | Satisfaisante | | 22,5 |
| • Démonstration d'esprit d'initiative, de jugement et d'attention aux détails lors de la prestation de services. | Non satisfaisante | | 15 |
| • Démonstration de leadership, d'efficacité, d'équité et du niveau de service approprié dans la gestion de l'équipe d'experts-conseils. | Inacceptable | | 0 |
| • Coordination avec les sous-experts-conseils, s'il y a lieu. | | | |
| Temps | | | |
| Cette note détermine le respect de la planification et le contrôle de l'échéancier. Elle évalue, entre autres, ce qui suit : | | | |
| • Rapport sur les progrès exact et en temps opportun. | Supérieure | | 10 |
| • Prestation de services respectant l'échéancier à chaque étape. | Satisfaisante | | 7,5 |
| | Non satisfaisante | | 5 |
| | Inacceptable | | 0 |
| Coût | | | |
| Cette note détermine la qualité de la planification et du contrôle des coûts durant le projet. Elle évalue, entre autres, ce qui suit : | | | |
| • Gestion de la conception en fonction du plan des coûts. | Supérieure | | 10 |
| • Caractère opportun des estimations et surveillance du plan des coûts. | Satisfaisante | | 7,5 |
| • Estimation finale du projet par rapport aux coûts réels (établissement lors de l'attribution). | Non satisfaisante | | 5 |
| • Utilisation de l'analyse des coûts pour la prise de décisions lors de conception, s'il y a lieu. | Inacceptable | | 0 |
| Référence pour l'exemple de projet – remplissez les champs ci-dessous (voir les remarques). | | | |
| Nom de la personne donnée en référence*, poste*, société* | | | |
| Signature* | | | |
| Date* | Numéro de téléphone* | Courriel* | |
| Remarques – voir la demande de propositions pour une description complète | | | |
| <p>* = renseignements obligatoires.</p> <p>1 = tous les sites doivent être actifs (au moment des travaux, ils doivent être utilisés à des fins pertinentes). Un camp d'entretien routier doit aussi avoir des travailleurs résidant sur place.</p> <p>2 = n'inclut pas les mines, les réserves autochtones, les chemins de fer, les phares ni les stations-service.</p> <p>3 = le contaminant doit dépasser la norme appropriée.</p> <p>4 = les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, les biphényles polychlorés, le dichlorodiphényltrichloroéthane, le chlorure de sodium (conductivité) et les métaux lixiviables selon la TCLP.</p> <p>5 = lignes directrices canadiennes sur les sites contaminés du gouvernement fédéral, p. ex., Conseil canadien des ministres de l'environnement.</p> <p>6 = y compris les honoraires et les débours ainsi que les taxes. Comprend les sous-traitants retenus par le soumissionnaire; ne comprend pas les entrepreneurs en construction.</p> <p>7 = Tiers indépendant du soumissionnaire qui est actuellement employé par l'entreprise cliente (y compris les ministères) et qui connaît l'exemple de projet.</p> <p>Supérieur = niveau de service exceptionnel et hors du commun (devant être démontré par des exemples concrets).</p> <p>Satisfaisant = niveau de service adéquat ou acceptable. Respect des exigences.</p> <p>Non satisfaisant = niveau de service faible ou insatisfaisant. Non-respect des exigences.</p> <p>Inacceptable = niveau de service inacceptable et inadéquat (devant être démontré par des exemples concrets).</p> | | | |